

Offre de stage/ bénévolat

Animateur en inclusion numérique

Finalité :

L'animateur en inclusion numérique exerce sa fonction au sein des Espaces Publics Numériques (EPN) et des permanences d'informaticien public de l'ULAC. Il assure l'accueil et la surveillance de l'espace numérique en libre accès, l'accompagnement des usagers et répond à toutes les questions courantes sur l'informatique et ses usages. Il donne également des animations ou des formations à des publics en situation de fracture numérique.

Tâches :

- Accueillir les usagers et les informer sur les activités de la structure ainsi que les modalités d'accès et d'organisation ;
- Étudier la/les demande/s des usagers et y répondre ;
- Accompagner les usagers dans leurs démarches dans le respect du RGPD et des codes éthiques de la profession ;
- Élaborer un projet d'animation ou de formation ;
- Animer un atelier ou dispenser une formation ;
- Apporter une assistance technique aux usagers ;
- Réaliser la maintenance préventive du matériel ;

Qualités requises :

- Sens de l'accueil et du service
- Capacité à adapter son discours au public
- Flexibilité
- Capacité à apprendre et développer son expertise

Compétences requises :

L'animateur est amené à interagir avec un public précaire ou peu scolarisé. Il doit être animé d'une forte appétence pour le contact humain, être à l'aise et autonome avec les nouvelles technologies, et être capable d'apprendre rapidement sur le terrain.

Compétences informatiques :

Niveau avancé de compétences digitales personnelles :

- Utilisation d'appareils numériques (PC, tablette, smartphone,)
- Utilisation d'applications numériques de la vie quotidienne et de l'administration publique
- Protection des données numériques et de la vie privée
- Recherche de données, information et contenu numérique
- Maîtrise des règles de la protection de la vie privée, la « Netiquette », les droits d'auteur
- Résolution de problèmes techniques simples

Niveau débutant de compétences digitales professionnelles :

- Création de contenu numérique
- Intégration et élaboration de contenus numériques

Position hiérarchique :

L'animateur exerce son métier sous la responsabilité de sa hiérarchie, la chargée de projet numérique.

Dans ses interventions internes, l'animateur ne prend pas d'initiative, il travaille selon une logique de planning d'intervention.